

Conférence de presse demandant la fluoruration de l'eau à Montréal

**D'importants organismes et intervenants de la santé dentaire
s'unissent contre la crise de caries dentaires montréalaise**

Montréal, le 6 octobre 2005- Réunis aujourd'hui à l'Hôpital de Montréal pour enfants, une dizaine d'organismes d'importance du milieu de la santé et de la santé dentaire sont venus témoigner leur appui à la **Coalition de Montréal pour des dents en santé**, afin que soit réglée une fois pour toutes la crise de caries qui sévit à Montréal. Ces organismes ont unis leur voix pour dénoncer la situation dentaire dans la métropole. Ensembles, ils ont exigé de la Ville de Montréal, un solution collective et efficace à la recrudescence de la carie à Montréal : la fluoruration de l'eau de consommation.

« Les changements importants survenus dans notre alimentation et dans notre mode de vie, conjugués à la pauvreté qui ne cesse de gagner du terrain, exigent que l'on modifie notre stratégie face à la carie dentaire. Nous sommes aujourd'hui contraints de reconnaître les limites de la sensibilisation et des mesures individuelles qui sont préconisées depuis quinze ans. Quand on sait, que depuis 1999, il y a une augmentation de 35% des enfants montréalais de maternelle et de 3^{ème} année qui ont de la carie non traitée et qu'un enfant pauvre qui a entre 0 et 4 ans a 112% plus de risques d'avoir de la carie*, on est en droit d'exiger des solutions éprouvées et universelles comme la fluoruration » s'est indignées la présidente de la **Coalition de Montréal pour des dents en santé**, le **Dr Stéphane Schwartz**, qui est également directrice de la Clinique dentaire de l'Hôpital de Montréal pour enfants. (*Selon l'Institut national de santé publique du Québec)

Madame **Johanne Côté**, présidente de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** demeure tout aussi convaincue de la nécessité d'une mesure collective et efficace contre la carie : « Nous constatons, comme le fait la *Coalition de Montréal pour des dents en santé*, que la carie dentaire fait des ravages parmi les jeunes montréalais, que trop d'enfants souffrent indûment d'une mauvaise santé dentaire et que, malgré quinze années d'efforts, les interventions individuelles, quotidiennes et méthodiques des hygiénistes dentaires en santé publique, dans les écoles d'enseignement primaire, ne suffisent plus à la tâche. Nous avons besoin de renfort et la fluoruration nous aiderait grandement à faire des gains dans notre lutte contre la carie ».

Professeur de santé publique à l'Université McGill, le **Dr Christophe Bedos** inscrit quant à lui la fluoruration au rang de mesure de justice sociale, comme en témoignent ses propos : « La fluoruration de l'eau de Montréal est une mesure de justice sociale. Je parle de justice sociale car la fluoruration contribue grandement à réduire les inégalités de santé dentaire entre les différents groupes socio-économiques. La fluoruration permet à tous les enfants d'être égaux devant cette grave maladie qu'est la carie. Cette mesure de justice sociale profiterait à tous les enfants montréalais, et pas seulement à ceux de l'Ouest de l'île, qui eux profitent de la fluoruration ».

L'**Ordre des dentistes du Québec** a joint sa voix à la Coalition pour demander la fluoruration de l'eau. Le **Dr Claude Lamarche**, vice-président de l'Ordre y est allé de cette déclaration : « L'Ordre appuie la fluoruration de l'eau des municipalités selon les normes d'efficacité recommandées. Nous la considérons comme une méthode sûre et économique de prévenir la carie dentaire chez les personnes de tous âges ».

En terminant, du point de vue technique, la fluoruration de l'eau n'est pas un problème. Du point de vue financier, ce n'est pas un problème non plus puisque Québec paye 100% de la facture. Du point de vue environnemental, ce n'est toujours pas un problème, car le ministère de l'Environnement et plusieurs études confirment que la fluoruration est sans impact sur la faune et la flore du Fleuve St-Laurent dans la région de Montréal. Quant à la santé en général, l'Organisation mondiale de la santé confirme que la

fluoration n'a que des effets positifs sur la santé humaine. Finalement, pour la Ville de Montréal, ce ne peut être une question de principe puisque déjà, dans certains secteurs de Montréal, on ajuste le taux de fluor.

« Nous demandons au maire de Montréal de prendre ses responsabilités, de faire preuve de leadership dans ce dossier de santé publique et de faire en sorte que tous les Montréalais puissent avoir droit le plus rapidement possible à cette mesure de santé publique. Nous espérons que la Ville de Montréal et le maire Gérald Tremblay comprennent désormais la nécessité et l'urgence de fluorer notre eau, et si par malheur ils ne sont toujours pas convaincus du bien-fondé de cette mesure de santé publique, qu'il accepte de nous rencontrer, qu'il accepte de rencontrer des enfants qui souffrent et leurs parents qui attendent une solution. » a conclu la présidente de la Coalition.

À Montréal, en 2005, la santé dentaire est un droit, la fluoration de l'eau, un devoir.

Rappelons que la **Coalition de Montréal pour des dents en santé** est une initiative de *l'Hôpital de Montréal pour enfant*. La Coalition compte 1000 membres individuels et son objectif de fluorer l'eau de consommation de Montréal est appuyé par plusieurs organisations de taille :

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux,
- l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill,
- l'Association des pédiatres du Québec,
- l'Ordre des dentistes du Québec,
- l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec,
- le Collège des médecins du Québec,
- l'Ordre des pharmaciens du Québec,
- la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec,
- la Coalition des médecins pour la justice sociale,
- la Direction de santé publique de Montréal,
- la Faculté de médecine dentaire de l'Université McGill,
- le Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal,
- l'Association des dentistes spécialistes en santé communautaire du Québec,
- le Conseil des pédiatres communautaires de l'Hôpital pour enfants de Montréal,
- le Programme de développement de l'enfance de l'Hôpital pour enfants de Montréal,
- l'Académie dentaire du Québec,
- le Département de pédiatrie de l'Université de Montréal et de l'Hôpital Sainte-Justine,
- le CHU Mère-Enfant de l'Hôpital Sainte-Justine,
- la Table de concertation des hygiénistes dentaires en santé communautaire des régions Montréal, Laval, Laurentides et Lanaudière,
- L'observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé,
- la Société canadienne de pédiatrie,
- l'Organisation mondiale de la santé,
- le Center for Disease Control and Prevention,
- l'Association médicale canadienne
- l'Association canadienne de santé dentaire publique

-30-

Source : La Coalition de Montréal pour des dents en santé
Éric Chalifoux
(514) 963-3368
www.dentsensante.qc.ca